Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 26 (1996)

Heft: 10

Artikel: Plainte de la FRC

Autor: Chassot, Janine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nouvelles sorcières

Elles sont partout, dans vos journaux ou dans votre boîte aux lettres. Elles ont pour noms Anne Chamfort, Eva Kessler ou Maria Duval. Elles vous promettent un thème astral, des cadeaux, des millions... ou des menaces.

ersonnellement, je n'ai jamais rencontré ni Eva Kessler, ni Anne Chamfort, ni aucune de ces dames. Simplement, j'ai eu le malheur, un jour, de découper un bulletin paru dans un grand quotidien romand et de leur envoyer. Pour voir. J'ai vu!

En remplissant le bulletin, en fait un «bon gratuit de participation», j'ai certifié que je n'avais jamais gagné de sommes importantes au sport-toto, ni à une quelconque loterie et que j'avais un besoin important d'argent dans les trois mois, ce qui était l'exacte vérité.

De plus, je me suis engagé à ne révéler à personne (motus et bouche cousue), le secret qui allait m'être confié (quel secret?)

Il a fallu, bien évidemment, compléter le coupon en inscrivant nom, prénom et adresse complète. Ce fut mon grand malheur. Car dès lors, ces pythonisses ne me laissèrent plus un instant de répit. En six mois, elles m'ont bombardé de lettres.

Bonheur et fortune

Très rapidement, et sans s'être jamais rencontrés, nous sommes devenus très familiers. Enfin, elles surtout. Leurs lettres débutaient tou-



jours par «Mon cher Jean-Robert», ou encore «A vous, en toute amitié...» Sympathiques et quasi maternelles, elles se transformaient pourtant en pies de mauvais augure, quelques lignes plus loin.

«Pour une raison que je ne m'explique pas, votre Capital Chance est au plus bas. Voilà pourquoi, dans ma curieuse sensation, je vous imaginais solitaire et loin de tous. Mais le plus terrible, c'est que ce manque de chance, qui vous a déjà fait rater de nombreuses occasions de changer votre vie au cours des années passées, risque, si vous n'y prenez garde, de gâcher une nouvelle fois ces chances...»

Suivait un blabla de plusieurs pages avec, au bout, la solution: un «bon d'aide privilégié» d'un montant total de Fr. 99.90.

Naturellement, je n'ai jamais donné suite à cette littérature. Mais les sorcières d'aujourd'hui sont pugnaces. En six mois, elles m'ont adressé au bas mot une trentaine de lettres qui, toutes, m'assuraient bonheur et fortune... à condition d'acheter une feuille à vœux (Fr. 124.les trois), une consultation de voyance (Fr. 74.-), le livre des secrets (Fr. 45.-) ou les huit grilles d'or (Fr. 79.-).

Au total, j'aurais pu dépenser plusieurs centaines de francs. Pour acheter quoi? Un peu d'espoir?

Mais l'espoir, tout le monde le sait, n'a pas de prix. Donc il est gratuit!

J.-R. P

Plainte de la FRC

Fédération romande des La consommateurs a déposé plainte contre Anne Chamfort pour violation de la loi sur la concurrence déloyale, plus particulièrement pour méthode de vente abusive, suite aux nombreuses et violentes réactions des consommateurs.

Vous avez, vous aussi reçu un courrier de cette voyante (ou de ses consœurs Maria Duval et Eva Kessler) et vous vous demandez comment elles ont eu votre adresse? Non, elles ne l'ont pas lue dans leur boule de cristal! C'est tout simple. Elles ne sont que l'un des maillons d'une immense chaîne qui regroupe toutes sortes de maisons, instituts, centres de quelque chose qui, sous des noms différents logent tous aux mêmes adresses. Champ-Colin à Nyon, Avenue Pictet-de-Rochemont à Genève, par exemple.

La FRC dénonce l'insuffisance de la législation suisse. Elle vous rappelle qu'en vertu de la Loi sur la Protection des données, vous pouvez exiger d'être biffé d'un fichier. Elle vous encourage à écrire une brève lettre adressée au préposé de la Protection des données, Monbi-

joustrasse 5, 3003 Berne.

Vous pouvez en outre envoyer le courrier personnel à la Commission suisse pour la loyauté en publicité, Case postale, 8032 Zurich. Tél. 01/211 79 22.

Janine Chassot/FRC